

CONSEIL DES MINISTRES
**TEBBOUNE ABORDE LA LUTTE CONTRE LES
DROGUES ET DES MESURES POUR L'AÏD EL-ADHA**

Page 3

MONDIAL 2026

**LES VERTS
REPRENNENT
L'ENTRAÎNEMENT
À SIDI MOUSSA**

Page 14

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5233 | Lundi 24 mars 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

**6 MORTS
ET 208 BLESSÉS
EN 24 HEURES**

Page 16

LORS DE SON ENTREVUE PÉRIODIQUE AVEC LES MÉDIAS

TEBBOUNE RÉAFFIRME SES ENGAGEMENTS POUR L'ALGÉRIE

Page 3



FIÈVRE ACHETEUSE À L'APPROCHE DE L'AÏD EL FITR

**DUR, DUR POUR
LES PARENTS !**

Page 4



**GARANTIE D'APPROVISIONNEMENT
PENDANT L'AÏD**

**MARCHÉS OUVERTS ET
APPLICATION NUMÉRIQUE**

Page 5

LORS DE SON ENTREVUE PÉRIODIQUE AVEC LES MÉDIAS

Tebboune réaffirme ses engagements pour l'Algérie

Lors de son entrevue périodique avec les médias, diffusée en direct sur les chaînes nationales de télévision et de radio, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a abordé une série de questions concernant la situation interne du pays, les relations internationales et les enjeux sociaux.

PAR MOUNIR HAMROUCHE

Cette interview a permis de faire un point sur plusieurs thèmes importants pour le présent et l'avenir de l'Algérie, avec un accent particulier sur les priorités nationales, notamment le dialogue national, l'économie, la politique intérieure et les relations internationales, notamment avec la France.

L'engagement social de l'État

Le président Tebboune a réaffirmé son engagement à maintenir le caractère social de l'État algérien. Il a souligné que le gouvernement met tout en œuvre pour garantir le bien-être de la population, particulièrement des jeunes, qui selon lui, représentent « l'essence même du pays ».

Fidèle à la Déclaration du 1er Novembre et aux sacrifices des chouhada de la Révolution de libération, l'État algérien continuera d'œuvrer pour augmenter les salaires et les allocations chômage, tout en veillant à ne pas déséquilibrer les finances publiques.

Il a mis en avant la fierté retrouvée des jeunes générations qui, selon lui, sont de plus en plus fières de leur pays et des produits nationaux, et cette prise de conscience collective est un signe de patriotisme.

Le président a salué l'esprit patriotique des jeunes, qu'il considère comme une preuve de l'émergence d'une nouvelle Algérie.

Il a insisté sur l'importance d'une politique économique inclusive, visant à offrir des opportunités aux jeunes, notamment à travers des initiatives pour soutenir les jeunes entrepreneurs et leur permettre de contribuer activement à l'économie nationale.

Un dialogue national inclusif à l'horizon 2025-2026

L'un des principaux sujets abordés par le président Tebboune est le dialogue national inclusif. Ce dernier a réitéré son engagement à lancer un tel dialogue d'ici la fin de l'année 2025 ou début 2026. Il a expliqué que cette période permettra de résoudre les principaux problèmes hérités du passé et de



combler les lacunes afin que le pays puisse se consacrer pleinement à la question de l'avenir politique, économique et social de l'Algérie.

Selon lui, ce dialogue aura pour objectif de servir les intérêts du pays dans son ensemble et non de profiter à des individus ou à des partis politiques spécifiques.

Il a également fait référence à l'évolution significative du niveau de conscience collective, notamment chez les jeunes universitaires, capables désormais d'analyser les événements et d'apporter des solutions constructives aux défis du pays.

La protection de l'unité nationale et les valeurs de la société

Le président a abordé les questions relatives à la stabilité interne de l'Algérie, réaffirmant que l'État n'hésiterait pas à sanctionner toute personne ou entité cherchant à déstabiliser le pays, qu'il s'agisse de menaces à l'unité nationale, aux valeurs culturelles ou à la stabilité de la société algérienne.

Il a souligné que la liberté d'expression est bien sûr garantie, mais qu'elle ne doit pas servir de prétexte pour porter atteinte aux traditions et à la culture authentique de la société algérienne. Ainsi, tout excès sous couvert de liberté d'expression, notamment les critiques destructrices visant à déstabiliser le pays, serait sanctionné. Il a également précisé que l'Algérie « n'est pas un État totalitaire », en réponse aux critiques internationales sur la question de la lib-

erté d'expression. Selon lui, l'Algérie a ses spécificités qu'il faut respecter, et la notion de démocratie ne doit pas être utilisée de manière biaisée pour servir des agendas politiques extérieurs.

Relations algéro-françaises : un contentieux créé de toutes pièces

L'un des moments marquants de l'interview a été la discussion sur les relations entre l'Algérie et la France, un sujet qui reste très sensible. Le président Tebboune a dénoncé le « brouhaha » et le « capharnaüm politique » autour de ce qu'il considère comme un contentieux artificiel. Selon lui, ce contentieux a été « créé de toutes pièces » par certaines forces politiques extérieures, notamment en France.

Le président a rappelé que, malgré les incompréhensions passées, l'Algérie et la France sont deux États indépendants qui doivent résoudre leurs problèmes bilatéraux directement entre les dirigeants des deux pays, en particulier avec le président français Emmanuel Macron et le ministre des Affaires étrangères. Concernant les visites d'officiels français dans les territoires sahraouis occupés, le président Tebboune a précisé qu'elles ne constituaient pas une provocation directe, mais qu'elles posaient un problème en raison de leur ostentation, qui enfreint selon lui la légalité internationale et les résolutions de l'ONU. Il a également souligné que l'histoire entre l'Algérie et la France est marquée par des événements douloureux, dont l'assassinat de

Ben M'hidi, et que la question de la mémoire reste ouverte.

La numérisation et la modernisation de l'État

Sur le plan économique et technologique, le président Tebboune a évoqué l'importance de la numérisation pour moderniser l'État. Il a affirmé que le processus de généralisation de la numérisation sera achevé d'ici la fin 2025. Selon lui, les États modernes doivent reposer sur des données exactes et fiables, et c'est dans cette optique que l'Algérie met en œuvre un programme de numérisation visant à améliorer la gestion administrative et à réduire la marge d'erreur dans les décisions publiques. L'entretien avec le président de la République a permis de faire un état des lieux de la situation nationale, avec des annonces sur les projets en cours et les priorités à venir pour l'Algérie. Le président a insisté sur la nécessité de préserver l'unité nationale, d'assurer un développement économique durable et d'ouvrir un dialogue national constructif en 2025-2026. Il a également réaffirmé sa volonté de poursuivre le processus de modernisation du pays, tout en veillant à maintenir les valeurs et traditions qui font l'identité de l'Algérie.

En ce qui concerne la politique étrangère, le président a montré sa volonté de continuer à travailler avec la France, tout en préservant les intérêts nationaux et en assurant le respect des principes de la souveraineté algérienne.

M.H.

CONSEIL DES MINISTRES :

Tebboune aborde la lutte contre les drogues et des mesures pour l'Aïd El-Adha



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, dimanche, une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers importants pour l'avenir du pays.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Parmi les points clés abordés, le projet de loi sur la prévention des drogues et des psychotropes, qui représente un enjeu crucial pour la

santé publique en Algérie. Cette initiative vise à renforcer les mesures de lutte contre la consommation et la distribution de substances nuisibles, afin de protéger la jeunesse et la société. Un autre sujet majeur discuté lors de cette réunion concernait l'intégration des enseignants contractuels dans le système éducatif. L'objectif est de stabiliser le corps enseignant, de promouvoir la qualité de l'enseignement et de répondre aux besoins croissants du secteur éducatif. Le projet de création de pôles universitaires a également été évoqué, afin de renforcer le rôle des universités dans le développement économique du pays en facilitant l'accès à des formations spécialisées et en encourageant l'innovation. En outre, la réunion a permis de

revenir sur les résultats de la consultation internationale pour l'importation de bétail en prévision de l'Aïd El-Adha. Cette démarche vise à assurer un approvisionnement suffisant pour répondre à la demande des citoyens pendant cette fête importante. Par ailleurs, des mesures ont été annoncées pour réduire les prix du transport aérien pour la communauté nationale à l'étranger pendant cette période, afin de faciliter les déplacements et alléger les coûts pour les familles algériennes. Ces décisions prises lors de la réunion témoignent de l'engagement du gouvernement à améliorer les conditions de vie des citoyens, à renforcer le système éducatif et à soutenir l'économie nationale.

L.B.

L'ÉCRIVAIN DÉNONCE UNE CRISE INTÉRIEURE EN FRANCE :

Yasmina Khadra critique l'agressivité de Bruno Retailleau

L'agressivité dont fait preuve ces dernières semaines, tout particulièrement, le ministre de l'Intérieur français, Bruno Retailleau, à l'égard de l'Algérie reflète «une profonde crise intérieure» qui secoue depuis quelques années les différents gouvernements français, soutient l'écrivain algérien Yasmina Khadra dans une tribune publiée dans le journal l'Humanité.

Selon lui, «ce qu'il se passe sur le plan politique en France trahit une profonde crise intérieure que les gouvernements successifs de ces dernières années tentent de déplacer de son véritable contexte». L'écrivain pointe le malaise dans lequel se trouve

actuellement un gouvernement français ayant fait appel à des ministres «faillitaires».

De son point de vue, la recherche d'un coupable, en l'occurrence l'Algérie, compense une certaine incapacité à résoudre les vrais problèmes des Français.

«Tout ce tapage, notamment les ruées dans les brancards de M. Retailleau, n'est qu'une misérable fausse manœuvre dont les agitateurs ne mesurent guère les conséquences. L'Algérie a ses problèmes et tente de les surmonter. Sans fard ni fanfare. Elle n'a rien à voir avec les dérives politiques de l'Etat français. Et l'expulsion ratée d'un Algérien indésirable ne change

rien aux préoccupations des Français», ajoute Yasmina Khadra.

«Ce ne sont pas les tribunes incendiaires dans la presse, ni les diatribes claironnantes des va-t-en-guerre, encore moins les plateaux de téléformatés qui apporteraient un soupçon d'éclaircie à cette effarante mentalité de la provocation outrancière», affirme-t-il encore.

L'auteur de «L'imposture des mots» a tenu à préciser, dans sa tribune, que «les Français sont bien accueillis dans toutes nos villes et villages algériens. Ils n'ont qu'à toquer à n'importe quelle porte pour se sentir chez eux. Nous sommes, nous Algériens, un peuple généreux, hospi-

talier et xénophile». Pour leur part, les Français «veulent que leurs gouvernants œuvrent dans le bon sens et apportent la solution à leurs tracasseries. Ils n'ont que faire d'un bouc émissaire ou d'un souffredouleur qui ne modifierait pas d'un iota la liste de leurs réclamations et de leurs exigences», assure l'écrivain. L'attitude agressive du ministre de l'Intérieur français à l'égard de l'Algérie a été critiquée ces derniers jours en France et au sein même du gouvernement dont il fait partie. Un sentiment d'agacement partagé aussi par le président français lui-même, selon des médias français.

R.N.

DIPLOMATIE :

L'Algérie nomme de nouveaux ambassadeurs en Afrique du Sud et à São Tomé-et-Príncipe

Le gouvernement sud-africain a approuvé la nomination de M. Ali Achoui en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Algérie auprès de la République d'Afrique du Sud, selon un communiqué publié dimanche par le ministère algérien des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Dans un autre développement, le gouvernement de São Tomé-et-Príncipe a également donné son accord pour la nomination de M. Mounir Bourouba au poste d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République démocratique de São Tomé-et-Príncipe, avec résidence à Luanda, précise le même communiqué.

APN:

Installation d'une commission ad hoc chargée d'élaborer une proposition de loi criminalisant la colonisation

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a annoncé, dimanche à Alger, l'installation d'une commission ad hoc chargée d'élaborer une proposition de loi criminalisant la colonisation. Boughali a précisé, lors des travaux d'une journée parlementaire, que cette commission sera composée des représentants de tous les groupes parlementaires, et ce «en réponse au consensus de tous les courants politiques sur cette question, et en hommage à la mémoire de nos valeureux ancêtres, de la génération de la résistance à celle de la glorieuse Révolution de libération». Tous les moyens nécessaires seront mis à la disposition de cette commission pour accomplir ses missions. Elle pourra faire appel à toutes les compétences, aux experts et aux juristes intéressés par les questions mémorielles et les crimes commis contre l'Algérie, l'Homme et l'Histoire durant la période 1830-1962.

R.N.

LA PROTECTION DE L'ENFANCE
À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Enjeux et solutions

Le thème de «la promotion du contenu numérique pour la protection de l'enfance» a été au centre d'une rencontre nationale organisée, samedi à Alger, par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (ONPPE), en partenariat avec l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA). Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des "efforts visant le renforcement de la protection de l'enfant et la promotion de ses droits en Algérie, tend à «renforcer le rôle des influenceurs dans la création de contenus utiles ayant un impact positif sur les enfants, ainsi qu'à échanger les points de vue et les expertises».

A cet égard, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, a rappelé les efforts de l'Algérie pour la promotion des droits de l'enfant, notamment à travers la ratification des différentes conventions relatives aux droits de l'Homme et de l'enfant. Elle a, en outre, évoqué les différents textes de loi relatifs à la protection et à la promotion de l'enfance, citant la Constitution de 2020, ayant consacré, pour la première fois, «la constitutionnalisation de l'intérêt supérieur de l'enfant, à l'initiative du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui classe le dossier de l'enfance parmi les priorités de son programme». De son côté, le président de l'UNOA, Brahim Tairi, a évoqué les dangers du mésusage de l'espace numérique sur la catégorie des enfants et des jeunes, appelant à «la conjugaison de tous les efforts en vue de diffuser une culture juridique à même de contribuer à la sensibilisation de la société aux risques du contenu numérique médiocre et l'encourager ainsi à adopter des pratiques responsables». A cette occasion, une convention de partenariat a été signée entre l'ONPPE et l'UNOA afin de renforcer le rôle de l'avocat dans la protection des droits de l'enfant. Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de présidents et de représentants d'instances nationales et de créateurs de contenu, a permis de débattre de plusieurs sujets, dont «le rôle des influenceurs dans la création d'un contenu numérique de qualité, l'impact du contenu numérique sur la santé mentale de l'enfant et le renforcement de la conscience numérique pour un usage sûr de l'espace numérique chez les enfants et les parents».

GASPILLAGE DU PAIN AU RAMADHAN

1 million de baguettes jetées par jour



Le gaspillage du pain occasionne des pertes substantielles. Durant ce mois sacré, l'on recense que près de 6,4 tonnes de pain ont été jetées soit presque le double de l'année dernière durant la même période. C'est ce qu'a indiqué Netcom dans son évaluation sur ce phénomène qui ne fait que progresser depuis des années.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'ampleur du gaspillage de l'une des denrées essentielles de l'alimentation qui est le pain ne cesse depuis d'augmenter engendrant des pertes sur le plan économique et une altération de l'environnement. Les associations de protection et de défense des consomma-

teurs ont déploré que la surconsommation induise fatalement un gaspillage de cette céréale où le département du Commerce a estimé que 10 millions de baguettes ont été jetées durant l'année 2024.

L'Apoce a évalué les dégâts en estimant que «jeter 1 million de pains équivaut à la perte de 250.000 kg de blé perdu, ce qui représente une ressource précieuse dans le contexte marqué par des défis sur l'approvisionnement en céréales».

Un tel état de fait est dénoncé par les autorités chargées du commerce qui estiment que cette situation engendre des manques à gagner estimés à 320 millions de dollars en moyenne pour l'Etat subventionnant ce produit. En plus du fait que «cette surconsommation a une incidence sur le stock des céréales dans certaines régions». Un autre indice révèle que la propension de 92% soit une hausse sans pareil depuis ces dernières années.

De plus, ces pains jetés ne peuvent pas être récupérés là où il faut mobiliser beaucoup de moyens humains et matériels pour la collecte du pain en tant que

déchets. Là où le gaspillage alimentaire représente 21% des débris des décharges. Ce qui constitue en soi une menace pour l'environnement.

Pour les associations des consommateurs, il faut prendre conscience de ce fléau de surconsommation en initiant une série de mesures pour sensibiliser les consommateurs et réduire le volume de ce gaspillage. Pour ce genre de mesures, l'entreprise publique de nettoyage procède à équiper les bacs de poubelles spécial déchets de pains dans presque toutes artères des villes. Le processus s'accompagne de collecte de déchets par des micro-entreprises qui se sont spécialisées dans la récupération des déchets urbains. Il y également des campagnes destinées à la récupération de ces restes de céréales pour être revendus aux éleveurs pour l'alimentation du bétail. Des boulangeries ont récemment adopté une initiative pour réduire le nombre de balles destinées à la production du pain et éviter de se retrouver avec du surplus inutile.

F. A.

FIÈVRE ACHETEUSE À L'APPROCHE DE L'AÏD EL FITR

Dur, dur pour les parents !

PAR IDIR AMMOUR

À une semaine de «l'Aïd el fitr», le compte à rebours est déjà enclenché, pour les ménages donnant le signal à une course effrénée pour l'achat des vêtements dans toutes les grandes villes du pays.

Porter les nouveaux habits, c'est le charme de l'Aïd, surtout pour les enfants qui attendent ce jour avec impatience. Même si le principe est partagé à l'unanimité, mais la réalité est toute autre.

Les parents à faible revenu se retrouvent entre l'enclume et le marteau. Celui de la cherté des produits vestimentaires et les exigences de leurs progénitures. Force oblige pour les parents algériens d'aujourd'hui !

L'épanouissement de leur enfant, passe avant tout. Au détriment même de leur petite personne. Toutes les occasions sont

les bienvenues pour leur faire plaisir même si, il faut consentir des sacrifices financiers importants.

Après avoir passé les trois premières décades du mois de carême, marquées par l'engouement inhabituel autour des étals des marchés des fruits et légumes, les peines des ménagères ne sont pas près d'être allégées en ce mois sacré, puisque c'est l'épreuve des emplettes et du «comment vêtir» son enfant le jour de l'Aïd.

En effet, c'est le cas, puisque depuis quelques jours déjà, certains durant la journée, et pour d'autres lors de la soirée, les nombreuses familles partent à la recherche de vêtements qui puissent procurer des joies à leurs enfants.

Ce n'est vraiment pas facile en ces temps de vaches maigres et les exigences des enfants de cette nouvelle génération.

D'un côté, la majorité des parents ne sont intéressés que par le coût du vêtement ou

de la chaussure, tandis que l'enfant bien sûr, c'est la marque qui l'intéresse. Les prix des vêtements ont connu, en effet, une hausse allant de 20 à 30%.

Il faut une moyenne de 10.000 dinars minimum pour habiller correctement un enfant (haut, pantalon et chaussures). Une véritable fortune qui n'affecte pas la détermination de ses parents.

Le plaisir et les frissons de voir leurs enfants se pavaner tout contents avec leurs nouvelles tenues n'ont pas de prix! Pour les magasins connus pour la qualité de luxe et la haute classe de la confection et de la chaussure, les prix sont indiscutables, puisque la clientèle est évidemment connue. À côté des enseignes connues, les petits commerçants profitent également de l'engouement.

Le textile turc et chinois, ainsi que les chaussures dites super-good - des imitations de grandes marques - connaissent un

véritable succès. A noter que certains ont profité des soldes «spécial Ramadhan», notamment sur les vêtements autorisés pour la première fois par le gouvernement. Selon le ministère du Commerce, 200 grands magasins, en particulier des franchises internationales, participent à ces promotions.

Une aubaine pour les familles qui cherchent à habiller leurs enfants sans trop entamer leur budget.

Il faut dire que les Algériens tiennent coûte que coûte à cette tradition, quoi qu'il en... coûte.

Car, pour tous les parents, ce sacrifice vaut la chandelle car l'Aïd appartient aux enfants...

Les commerçants, quant à eux, se frottent comme à l'accoutumée les mains. Ils ne semblent pas vouloir déroger à cette règle qui est décidément ancrée à jamais...

A. I.

GARANTIE D'APPROVISIONNEMENT PENDANT L'AÏD :

Marchés ouverts et application numérique

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a donné des instructions claires aux responsables des marchés de gros de fruits et légumes afin de garantir leur activité durant les vacances de l'Aïd el-Fitr, assurant ainsi la continuité de l'approvisionnement en produits essentiels. Ces directives font partie des efforts visant à garantir une meilleure gestion du marché national pendant la période des fêtes.

PAR RAYAN NASSIM

Lors d'une visite de contrôle au marché de gros de fruits et légumes d'Hatattba, dans la wilaya de Tipaza, le ministre a révélé que pas moins de 54 128 commerçants ont été mobilisés pour assurer la continuité des services pendant la fête de l'Aïd. Parmi eux, 6 829 boulangeries garantiront l'approvisionnement en pain dans tout le pays. En plus de cela, 29 811 commerces de produits alimentaires, fruits et légumes, ainsi que 543 unités de production, contribueront à la stabilité de l'approvisionnement alimentaire à travers le pays. Le ministre a également souligné l'importance de la présence de 2 627 agents de contrôle, qui auront pour mission de surveiller le respect des règles de maintien de l'activité commerciale pendant cette période. Il a insisté sur l'importance de la régularité des commerçants et a précisé qu'il ne suffit pas d'ouvrir les magasins, mais qu'il faut également assurer une offre en produits de qualité pour satisfaire les besoins de la population.

Lancement d'une application numérique pour la transparence et la régulation du marché

Dans le même esprit de régulation, Tayeb Zitouni a annoncé le lancement d'une application numérique innovante, destinée à informer les citoyens sur les commerçants qui maintiendront leurs activités pendant l'Aïd. Cette application offrira des informations détaillées sur les horaires et les lieux des commerces ouverts en fonction des régions et des communes, facilitant ainsi l'accès aux services nécessaires. L'objectif est d'améliorer la transparence et de permettre aux citoyens de signaler toute infraction ou non-respect des règles de maintien des services. Cette initiative devrait renforcer la régulation du marché et encourager le respect des obligations des commerçants.

L'achat direct auprès des producteurs et la construction de chambres froides

Lors de sa visite, le ministre a également donné des instructions à la Société «Magro» pour qu'elle commence à acheter directement des produits agricoles auprès des producteurs, dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'entreprise. Cela permettrait de réduire les intermédiaires et d'assurer un meilleur contrôle des prix, tout en soutenant l'agriculture locale. Il a aussi demandé à la société Magro de commencer à installer des chambres froides dans les huit marchés qu'elle gère, pour garantir un stockage efficace des produits agricoles et contrôler l'offre tout au long de l'année. Cela devrait aider à stabiliser les prix des produits alimen-



taires, en particulier les fruits et légumes, et éviter les pénuries pendant les périodes de forte demande. Soutien aux efforts de régulation des prix durant le mois de Ramadan.Le

ministre a également salué les efforts des producteurs et des commerçants des marchés de gros pour garantir une disponibilité suffisante des produits alimentaires durant le mois sacré de

MINISTÈRE DU COMMERCE :

Une opération de distribution encadrée de bananes à prix réduits

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a récemment annoncé le lancement d'une opération importante visant à encadrer la distribution de bananes à l'échelle locale. Selon un communiqué officiel publié samedi, cette opération débutera dès cette semaine et prévoit une réduction significative des prix de ce fruit largement consommé par les Algériens.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large visant à réguler le marché intérieur et à lutter contre les fluctuations de prix, particulièrement dans le secteur de l'alimentation. Le communiqué précise que l'opération de distribution sera pilotée par les directions régionales du commerce à travers tout le pays. Ces dernières auront pour mission de garantir un approvisionnement stable et équilibré des marchés en bananes, en collaboration avec des acteurs clés de la distribution.

Les services des directions du commerce ont déjà mis en place un programme détaillé pour l'acheminement de la banane vers les différents points de vente. Ce programme inclut l'approvisionnement des grandes surfaces commerciales, mais également des magasins de proximité, ce qui permettra d'assurer une disponibilité suffisante du produit dans toutes les zones du pays. Les autorités souhaitent ainsi éviter tout déséquilibre dans l'offre et la demande et garantir une meilleure accessibilité pour les consommateurs. L'opération sera également soutenue par l'EPE/SPA Frigoméditerranéen, un acteur majeur de la logistique frigorifique en Algérie, qui assurera la gestion des

chambres froides et le stockage des bananes avant leur distribution. Ce processus, qui commence cette semaine, permettra de contrôler efficacement les stocks et de distribuer la marchandise de manière organisée, tout en veillant à maintenir la qualité du produit. Une des caractéristiques principales de cette opération est la mise en place de prix réduits pour la banane, une mesure qui répond à la volonté des autorités de rendre ce produit plus accessible pour les ménages algériens. En effet, ces dernières années, le prix de la banane a souvent été un sujet de préoccupation pour les consommateurs en raison des hausses de prix liées à la volatilité des marchés internationaux et aux difficultés logistiques internes. Le ministère du Commerce espère ainsi apaiser les tensions sur le marché en offrant un tarif plus attractif et en réduisant l'impact des fluctuations de prix.

Dans le cadre de cette opération, le ministère rappelle également l'importance de maintenir une régulation stricte du marché afin de protéger les intérêts des consommateurs et de favoriser un climat économique plus stable. Ce type d'initiative fait partie des efforts continus du gouvernement pour maîtriser les prix des produits de consommation courante et éviter les spéculations qui nuisent au pouvoir d'achat des citoyens.

Le lancement de cette opération intervient dans un contexte où les autorités algériennes cherchent à renforcer le contrôle des circuits de distribution et à rationaliser la gestion des produits alimentaires. De plus, en période de crise économique ou de tensions sur

Ramadan. Il a particulièrement félicité les opérateurs économiques du Conseil de la rénovation économique algérien pour leur rôle dans la mise en place de réductions de prix sur 880 produits, principalement alimentaires. Ces réductions ont eu un impact positif sur le pouvoir d'achat des citoyens pendant cette période difficile. Cependant, Tayeb Zitouni a également évoqué les tentatives de certains commerçants de recourir à la spéculation et à l'accaparement des produits pour réaliser des profits illégaux. Il a assuré que les services de son ministère, en coordination avec les forces de sécurité et de gendarmerie nationales, étaient particulièrement vigilants et prêts à intervenir pour protéger les consommateurs et garantir l'intégrité du marché, conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

R.N.

les prix des matières premières, ces actions permettent de mieux gérer les approvisionnements et de minimiser les effets de la spéculation.

L'opération de distribution de la banane à prix réduits sera étroitement surveillée par les autorités locales, et des mesures de contrôle seront mises en place pour s'assurer que les distributeurs respectent les conditions de vente et que les prix ne soient pas artificiellement gonflés. Les consommateurs sont invités à signaler toute irrégularité concernant cette opération afin que les responsables puissent intervenir rapidement et garantir que l'objectif de réduction des prix soit pleinement atteint.

Dans les jours à venir, il sera intéressant de suivre l'évolution de cette initiative pour évaluer son efficacité à stabiliser le marché local et à soulager les familles algériennes. En offrant des produits à prix réduits tout en régulant la distribution, le gouvernement semble vouloir donner un signal fort de son engagement en faveur du pouvoir d'achat des citoyens et du bon fonctionnement du marché intérieur.

En somme, cette nouvelle opération représente une réponse concrète à la demande croissante de régulation du marché des produits alimentaires en Algérie, et elle pourrait servir de modèle pour de futures initiatives dans d'autres secteurs sensibles à la fluctuation des prix. Les autorités continuent de surveiller de près les évolutions économiques et s'engagent à mettre en place des actions visant à protéger les intérêts des consommateurs tout en soutenant l'économie nationale.

R.N.



RAMADHAN

En poudre, en bâtons, comment consommer de la cannelle? Toutes nos idées de recettes !

La cannelle se prête à de nombreuses recettes en cuisine, il serait dommage de se priver de ses saveurs chaudes et légèrement piquantes. C'est un ingrédient de choix qui trouve facilement sa place dans les desserts, les boissons réconfortantes et sublime même de nombreux plats salés ! Premier avantage de la cannelle : dans les desserts, elle permet de mettre moins de sucre dans les préparations, tout en apportant du goût et en faisant diminuer l'envie de sucré ainsi que les fringales.



Endurer avec patience la maladie



En poudre, en bâtons, comment consommer de la cannelle ? Toutes nos idées de recettes !

La cannelle se prête à de nombreuses recettes en cuisine, il serait dommage de se priver de ses saveurs chaudes et légèrement piquantes.

C'est un ingrédient de choix qui trouve facilement sa place dans les desserts, les boissons réconfortantes et sublime même de nombreux plats salés ! Premier avantage de la cannelle : dans les desserts, elle permet de mettre moins de sucre dans les préparations, tout en apportant du goût et en faisant diminuer l'envie de sucré ainsi que les fringales.

Ajoutez de la cannelle :

Dans les soupes, les poêlées de légumes, les plats mijotés, la pâte à crêpes, les gâteaux, cakes et muffins, les sablés, les tartes aux fruits, les yaourts, le riz au lait, les salades de fruits... Préparez-vous du chocolat chaud à la cannelle, des infusions... les possibilités sont infinies !

De délicieuses boissons aux nombreuses vertus !

Voici quelques idées très simples pour profiter des bienfaits de la cannelle :

Tisane : faites infuser un bâton de cannelle durant 10 min dans de l'eau bouillante

Lait : procédez de la même manière dans du lait chaud, végétal ou non
Café : ajoutez un peu de cannelle dans votre café du matin pour faire le



plein d'antioxydants, vitamines et minéraux. L'occasion pour les becs sucrés de peut-être remplacer le sucre !

Comment utiliser la cannelle en bâtonnet en cuisine ?

En bâton (appelé aussi "tuyau" ou "rouleau"), la cannelle est très pratique et facile à utiliser en mijotage et infusion. Ajoutez 1 ou 2 bâtons de cannelle dans une carafe de thé, dans du lait pour faire une crème dessert, pour préparer un vin chaud, dans un tajine mijoté...

Quelle épice se marie bien avec la cannelle ?

Les potirons et citrouilles se marient bien avec la cannelle, en association possible aussi avec la noix de mus-

cade, le gingembre, le clou de girofle, l'anis étoilé... : dans un velouté, à saupoudrer sur des tranches de potiron au four, dans une tarte sucrée ou salée, un cake...

Quelle est la meilleure cannelle ?

Voici les meilleurs types de cannelle que vous pouvez obtenir chez nous : La cannelle moulue est un aliment de base qui peut être utilisé dans une grande variété de plats sucrés ou salés, et elle peut être utilisée comme substitut aux bâtons de cannelle ainsi qu'en combinaison avec du sucre pour des résultats plus sucrés. La cannelle grillée transforme la saveur douce et piquante de la cannelle traditionnelle en une saveur riche, profonde et grillée. Une seule dégustation suffit pour en faire un

incontournable du garde-manger, à côté de la version classique.

Les bâtons de cannelle, aussi appelés cannelle, sont parfaits pour infuser une saveur et un arôme riches et épicés dans les ragouts mijotés et les boissons mijotées. Appréciés dans le monde entier, ils apportent une touche chaleureuse et grillée aux plats sucrés comme salés. Essayez ceci : utilisez un bâton de cannelle pour remuer votre café du matin. Prenez ensuite un moment pour respirer son parfum. Il n'y a pas de meilleure façon de commencer la journée !

Le sucre à la cannelle est le mélange pré-mélangé idéal pour les produits de boulangerie et les fruits.

Le céleri, un légume aux mille vertus

Peu d'entre nous le savent, mais le céleri est une aubaine de notre nutrition ! Hormis qu'il soit riche en eau et en fibres, ils ne s'arrêtent pas là. Ses vertus sont aussi très prisées pour la prévention du cancer, réduire la tension artérielle mais nous verrons plus bas qu'il y en a encore beaucoup plus. Il agit même comme une propre brosse à dents naturelle !

Il abaisse la pression artérielle

Les phtalides dans le céleri aident à détendre les muscles autour des artères et permet une meilleure dilatation des vaisseaux. Le céleri est aide à la régulation de minéraux comme le calcium, le magnésium et potassium. Améliore la pression artérielle, le composé chimique appelé catécholamines que l'on trouve dans le céleri, réduit la sécrétion d'hormones de stress, qui représentent un contributeur majeur de l'hypertension artérielle.

Facilite la digestion

C'est est un excellent moyen d'aider la production de selles saines grâce à sa haute teneur en eau et en fibres insolubles. Le céleri est également un probiotique naturel, qui contribue à promouvoir la croissance et la prolifération de bactéries bénéfiques, limitant les ballonnements.

Il régule le taux de cholestérol

Le cholestérol (LDL) doit rester à un taux bas, et le céleri le favorise. Les phtalides dans le céleri aident à l'élimination du «mauvais» cholestérol en augmentant la sécrétion d'acides biliaires dans le foie. Une augmentation de la sécrétion d'acides biliaires permet une meilleure évacuation de la bile, favorisant la digestion et l'absorption des graisses alimentaires et le cholestérol.

Diurétique naturel

Le céleri est un excellent diurétique



naturel en raison de son équilibre parfait de potassium et de sodium. Il sera idéal pour les reins, car il aide à éliminer l'excès des toxines retenues dans les liquides du corps, ce qui signifie une peau plus saine, et un corps mieux nettoyé de ses toxines.

Aide à la perte de poids

Le céleri est naturellement riche en fibres et vous aide à éviter de trop manger de mauvais aliments. C'est

un très bon diurétique, le céleri agit en évacuant immédiatement l'excès d'eau du corps, vous aidant à paraître plus mince. Il est également idéal pour ceux qui souffrent d'œdème. En fait, une grande majorité de la population souffre d'une forme de rétention d'eau due à un apport trop élevé en sodium. Fait intéressant, on peut retenir entre 5 et 8 Kg de poids d'eau en excès.



CARNET DE RECETTES

Sablés à la confiture



Ingrédients :

250 g de beurre
150 g de sucre glacé
3 jaunes d'œufs
Zeste de citron
Une pincée de sel
La farine selon le mélange
Confiture d'abricot
Les amandes effilées grillés

Préparation :

Travailler dans une jatte le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, sel, zeste de citron, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu et mélanger bien jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple. Étaler la pâte entre deux feuilles de film étirable, à l'aide d'un rouleau à pâtisserie, retirer délicatement le premier film, couper à l'emporte pièce des formes au choix, disposer-les au fur et à mesure sur une plaque recouverte d'une feuille de papier sulfurisé. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'ils prennent une teinte blonde clair rosé. Coller les sablés deux par deux avec la confiture et garnir les bords de gâteau avec les amandes effilées haché. Mettre les sablés dans une boîte bien fermée pour qu'ils ne ramollissent pas.

Sablés aux dattes



Ingrédients :

250 g de beurre
100 g de sucre glacé
50 g de maïzena
1 sachet de sucre vanillé
La farine selon le mélange

La farce :

250g de pâte de dattes
1 cuillère à café de cannelle
1 cuillère à soupe de beurre
1 cuillère à soupe d'eau de fleur d'oranger
Garniture :
1 jaune d'œuf

Préparation :

Dans un saladier, mettre la pâte de dattes, la cannelle, l'eau de fleur d'oranger, le beurre fondu, bien mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Étaler la pâte de datte sur un plan de travail et couper-la en forme des disques à l'aide d'un emporte-pièce rond dentelé et placer-les 15 min au congélateur. Travailler le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter la maïzena et le sucre vanillé, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple. Étaler la pâte sur un plan de travail fariné avec un rouleau à pâtisserie sur une épaisseur de 3mm, couper-la en forme des disques à l'aide d'un emporte-pièce rond dentelé. Intercaler une disque de datte entre 2 disques de pâte, continuer la même opération jusqu'à l'épuisement de pâte de datte et la pâte, disposer-les sur une plaque recouverte d'une feuille de papier sulfurisé, décorer-les avec un couteau et badigeonner-les avec le jaune d'œuf. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C, surveiller la cuisson jusqu'à ce que les sablés soient bien dorés. Mettre les sablés de dattes dans une boîte bien fermer pour qu'ils ne ramollissent pas.

Gâteau aux amandes effilées et confiture



Ingrédients :

125g de beurre
1 verre à thé d'huile
1 œuf
60g de sucre glace
85g de maïzena
1 sachet de sucre vanillé
La farine selon le mélange
Garniture
Confiture d'abricot
Amandes effilées

Préparation :

Travailler le sucre glace et le beurre pour obtenir un mélange crémeux, ajouter l'huile en continuant à travailler, ajouter l'œuf, bien mélanger, ajouter la maïzena, mélanger bien le tout, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène, souple et molle. Façonner de cette pâte des boules de la taille de cerise, disposer-les au fur et à mesure sur une tôle recouverte d'une feuille de papier sulfurisé. Faire cuire dans un four moyennement chaud. Faire griller les amandes effilées dans une poêle lourde, hacher-les. Faire chauffer la confiture dans une casserole, ajouter deux cuillerées de soupe d'eau de fleur d'oranger, bien mélanger. Tremper les boules dans la confiture, ensuite rouler-les dans les amandes effilées grillées.

Petits fours à la maïzena



Ingrédients :

250 g de beurre
150g de sucre glacé
3 jaunes d'œufs
150g de maïzena
1 sachet de sucre vanille
1 sachet de levure pâtisseries
1 pincée de sel
Farine selon le mélange

Préparation :

Mettre dans une jatte le beurre, le sucre vanillé et le sucre glacé, les travailler jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter la maïzena, le sel, bien mélanger, ajouter la levure, incorporer la farine tamisée peu à peu et pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte molle et lisse. Mettre la pâte dans une poche à douille cannelé et coucher sur une plaque recouverte d'une feuille de papier sulfurisé des tourbillons et décorer-les avec des perles argentées. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 12 minutes.

Boules de cacahuètes



Ingrédients :

500 g de cacahuètes
250 g de chocolat noir
Miel
Chocolat blanc pour la garniture

Préparation :

Faire griller les cacahuètes dans le four en remuant constamment avec une spatule et débarrasser de leur peau, mouler-les très finement au moulin électrique. Mettre dans un saladier les cacahuètes moulus, ajouter peu à peu le miel et pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Entre temps, faire fondre le chocolat noir au bain-marie. Façonner des boules avec la pâte, disposer-les au fur et à mesure dans des caissettes à pâtisserie et les couvrir avec le chocolat noir fondu, décorer-les avec des lignes de chocolat blanc fondu.

Endurer avec patience la maladie

Avant de parler de la manière dont doit se comporter le croyant lorsqu'il est malade ou blessé, il est important de comprendre, tout d'abord, ce que nous enseigne l'Islam sur la vie d'ici-bas. Notre existence, sur terre, n'est que passagère ; nous sommes, ici-bas, en attente de notre véritable vie, dans l'Au-delà.



Ce monde-ci est un monde d'épreuves et de tests. Dieu a créé ce monde pour nous, mais c'est bien plus qu'un endroit de plaisirs divers. Car c'est ici que nous devons remplir le véritable objectif de notre existence, l'adoration de Dieu. Nous rions, nous jouons, nous pleurons, nous avons de la peine et des regrets et toutes ces émotions viennent de Dieu.

Le croyant s'efforce de réagir aux diverses situations avec patience et reconnaissance, dans l'espoir de la récompense éternelle. Et nous craignons le châtement éternel et savons, avec certitude, que Dieu est la source de la miséricorde et du pardon. *"Cette vie d'ici-bas n'est que distraction et jeu futile. Quant à la demeure de l'au-delà, voilà assurément la vraie vie ; si seulement ils savaient"* (Coran 29:64) Dieu ne nous a pas créés pour ensuite nous abandonner aux plaisirs et aux épreuves de la vie. Il nous a envoyé des messagers et des prophètes pour nous enseigner la religion et des livres pour nous guider. Il nous a également apporté de nombreuses bénédictions et chacune d'elles nous facilite la vie. Si nous nous arrêtons, un moment, à réfléchir sur notre vie, les bénédictions de Dieu nous apparaissent tout à coup très évidentes.

Observez la pluie qui tombe, à l'extérieur, le soleil qui illumine tout autour de vous, touchez votre poitrine pour y sentir battre votre cœur... Toutes ces choses sont des bénédictions de Dieu et nous devons nous en montrer reconnaissants, comme pour

nos maisons, nos enfants et notre santé. Dieu nous dit, cependant, que nous serons inévitablement testés, en ce monde : *"Et Nous vous éprouverons certainement par un peu de peur, de faim, de pertes de biens, de gens et de récoltes. Mais annonce la bonne nouvelle à ceux qui sont patients..."* (Coran 2:155) Dieu nous invite à endurer avec patience les épreuves et tribulations de la vie. Cela peut toutefois être difficile si l'on ne comprend pas que tout ce qui arrive, en ce monde, n'arrive que par la permission de Dieu. Nulle feuille ne tombe d'un arbre sans Sa permission. Nulle entreprise ne fait faillite, nulle voiture ne fait d'accident et nul mariage ne prend fin sans la permission de Dieu.

De même, nulle maladie ou blessure ne touchent un être humain sans la permission de Dieu, car c'est Lui qui détient le pouvoir sur toute chose. Dieu fait ce qu'Il fait pour des raisons qui parfois se situent au-delà de notre compréhension et pour des raisons qui peuvent, ou non, paraître évidentes.

Mais Dieu, dans Sa sagesse infinie et dans Sa miséricorde, ne veut que ce qu'il y a de mieux pour nous. Et ultimement, ce qu'il y a de mieux, pour nous, c'est la vie et le bonheur éternels. *"Leur Seigneur leur annonce la bonne nouvelle d'une miséricorde de Sa part, ainsi que des jardins où il y aura pour eux une félicité permanente et dans lesquels ils demeureront éternellement."* (Coran 9:21) Quelle que soit l'épreuve à laquelle il doit faire face, le croyant doit demeurer

convaincu que Dieu ne décrète que du bien, pour lui. Ce bien peut faire partie des plaisirs de ce monde ou des plaisirs de l'Au-delà. Le Prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit : *"Comme est bonne l'affaire du croyant. Si un bien le touche et qu'il s'en montre reconnaissant, cela est bon pour lui. Et si un mal le touche et qu'il l'endure avec patience, cela est aussi bon pour lui."* (Sahih Mouslim). Dieu nous teste, ici-bas, par toutes sortes d'épreuves et de tribulations et si nous endurons avec patience, nous en tirerons une belle rétribution. La vie d'ici-bas n'est qu'illusion. Et ce qui nous est le plus avantageux, dans cette vie, ce sont les bonnes actions que nous accomplissons. La famille est une grande épreuve, car Dieu dit qu'elle peut facilement nous égarer. Mais elle peut, également, nous mener tout droit au Paradis. La richesse est un test ; la convoiter peut nous rendre cupides et avarés, mais en distribuer une partie aux plus pauvres peut nous rapprocher de Dieu.

La santé est aussi une épreuve. La bonne santé peut nous faire sentir invincibles et nous faire croire que nous n'avons pas besoin de Dieu ; tandis que la mauvaise santé peut rabattre notre orgueil et nous obliger à dépendre de Dieu. La façon dont un croyant réagit aux circonstances de la vie est une chose très importante. Qu'arrive-t-il si les plaisirs de la vie deviennent soudainement de véritables tourments ? Comment un croyant doit-il réagir lorsqu'il est affecté d'une maladie ou atteint d'une

blessure ? Bien sûr, il accepte son destin et s'efforce d'endurer avec patience, car il sait avec certitude que Dieu fera sortir beaucoup de bien de cette épreuve. Le Prophète Mohammed a dit : *"Aucun malheur n'atteint un musulman, aucun souci, chagrin, mal ou détresse, pas même la piqûre d'une épine (ne l'atteignent) sans que Dieu n'efface, pour cela, une partie de ses péchés."* (Sahih alBoukhari, Sahih Mouslim). Nous demeurons, toutefois, des êtres humains imparfaits. Nous lisons ces mots, nous en comprenons l'essence, mais accepter certains malheurs est parfois très difficile. Il est bien plus facile de pleurer sur notre sort, mais Le Miséricordieux nous a guidés en cela et nous a promis deux choses : que si nous L'adorons et suivons la voie qu'Il nous a tracée, nous serons admis au Paradis et qu'après toute épreuve vient une période de tranquillité. *"Après toute difficulté survient certes un soulagement."* (Coran 94:5) Le croyant doit prendre soin de son corps et de son esprit ; se maintenir en bonne santé est donc essentiel. Mais s'il est atteint d'une maladie ou d'une blessure, il se doit de suivre les recommandations de Dieu. Il doit chercher de l'assistance médicale et faire tout ce qu'il peut pour parvenir à un rétablissement complet, tout en cherchant de l'aide auprès de Dieu par la prière et divers actes d'adoration. Il doit, donc, utiliser des moyens autant physiques que spirituels. Dans la deuxième partie, nous examinerons plus en détails les actions à entreprendre lorsque la maladie frappe.

BATNA

Le massacre de 118 civils innocents, il y a 66 ans à Ghar Ouchetouh : au paroxysme de l'horreur

Ghar Ouchetouh, une grotte creusée par la nature à flanc de montagne à Taghit, dans l'actuelle commune de Taxlent (Batna), fut le théâtre, il y a 66 ans, d'un crime horrible de l'armée française qui massacra de sang-froid 118 civils désarmés, principalement des femmes et des personnes âgées, en utilisant des gaz chimiques interdits qui firent atteindre à ce crime le paroxysme de l'horreur.

Les habitants du village de Tarchiouine évoquent encore ce massacre perpétré les 21, 22 et 23 mars 1959 et le racontent tel qu'il leur a été relaté par certains survivants qui l'ont vécu, en plein mois de Ramadhan. Personne n'a oublié les deux jeunes hommes de la région, ceinturés d'explosifs, que l'on poussa dans la grotte pour les faire sauter au milieu de civils non armés. Personne n'a oublié non plus qu'à la suite de cette déflagration, qui se fit entendre à des kilomètres à la ronde, les parois de la grotte furent tellement ébranlées que d'énormes rochers s'en détachèrent, écrasant des dizaines de corps dont quelques-uns étaient inanimés en raison de l'inhalation de gaz chimiques lâchés depuis l'entrée de la grotte par les soldats français. Selon les témoignages de certains survivants du massacre, Mohamed Frik (gardien de la grotte, à l'époque) et Omar Mezghiche, "l'attaque de la grotte par l'ennemi a provoqué des scènes horribles de corps entassés les uns sur les autres, entre morts carbonisés et morts par asphyxie au gaz". Selon Mohamed Frik, "le chaos était tel que la majorité des personnes qui n'étaient que blessées, ont fini par succomber à leurs blessures dans d'atroces souffrances".

Seules "quelques personnes ont pu s'échapper de la grotte aussitôt après le début de l'attaque aux gaz toxiques, mais la majorité des fuyards s'est heurtée aux



soldats de l'armée française postés aux abords de la cavité", souligne ce témoin, ajoutant que "deux personnes ont d'ailleurs été tuées par balles".

La grotte d'Ouchetouh constituait un refuge pour les habitants avant son attaque

Les mêmes témoignages indiquent que les habitants de Taxlent et des régions voisines, considérant la cavité naturelle comme "sûre" car profonde et faisant face au mont Rifaâ, s'y réfugiaient à chaque fois que l'armée coloniale effectuait un ratissage.

D'ailleurs, attestent les témoins, les chefs de la Révolution firent de cette grotte, tour à tour, un hôpital de campagne pour soigner les combattants malades ou blessés, puis un atelier pour confectionner des uniformes pour les Moudjahidine.

S'agissant de la découverte de la grotte par les forces coloniales, les Moudjahidine Belkacem Kharchouche et Abderrahmane Abidri soutiennent qu'elle a fait suite après une bataille qui s'était déroulée dans la montagne de Rifaâ, donnant lieu à l'encerclement de la zone puis par une opération de ratissage soutenue par les forces de l'Otan.

Sentant un mouvement des troupes ennemies, les habitants de la région, à la vue

d'un hélicoptère de combat survolant la zone, confortés dans leur certitude que les soldats français n'allaient pas tarder à arriver, se réfugièrent dans la grotte, ignorant à ce moment-là que c'était la dernière fois qu'ils allaient pénétrer à Ghar Ouchetouh. Comble d'infortune, les forces françaises, contrairement à leurs habitudes, empruntèrent un itinéraire passant par l'oued de Tarchiouine qui longe la grotte. Le 21 mars 1959, un Moudjahid qui s'était caché à Ghar Ouchetouh, convaincu qu'une attaque était imminente, tira sur un soldat qui s'approchait des lieux. Cela conduisit aussitôt après, affirment les témoins, à un siège en règle de la grotte.

Les soldats français commencèrent par lancer des grenades offensives à l'intérieur de la cavité en attendant l'arrivée de renforts et de matériel. N'obtempérant pas à l'ordre de se rendre, les occupants de la grotte essayèrent plusieurs attaques féroces qui se poursuivirent les 22 et 23 mars, aboutissant au massacre de 118 martyrs. Les témoignages recueillis par l'APS soutiennent que les corps de nombreuses victimes se trouvent encore à l'intérieur de Ghar Ouchetouh dont le seul accès est bloqué par les rochers déplacés par les énormes explosions des deux bombes vivantes et les tirs nourris du siège mis en place par les forces coloniales.

Selon Belkacem Kharchouche et Abderrahmane Abidri, un certain nombre de corps ont été retirés, bien plus tard, avec beaucoup de difficultés pour être enterrés au cimetière des Martyrs de Tinibaouine, à Taxlent.

Le Dr Yazid Bouhenaf, spécialiste en Histoire à l'université de Batna 1, affirme que les crimes français en Algérie, notamment les massacres commis contre des civils désarmés, sont des crimes contre l'humanité et rappelleront pour l'éternité le caractère abject des tueries perpétrées par la France coloniale.

Le ministère des Moudjahidine et des Ayants droit a débloqué un montant de 5 millions de dinars pour la réhabilitation du monument historique qui honore la mémoire des martyrs de ce massacre et rappelle la barbarie de ses auteurs, a fait savoir la directrice de wilaya du secteur, Nawal Boukhabia.

Cette responsable a affirmé que l'opération de réhabilitation du monument, aujourd'hui en voie d'achèvement, s'inscrit dans le cadre de la préservation de la Mémoire et du rappel du lourd tribut payé par les Algériens durant la glorieuse Révolution.

La réhabilitation du monument comprend sa restauration et l'agrandissement de la superficie au cœur de laquelle il est implanté, ainsi que la réalisation d'une stèle où sont gravés les noms des 118 martyrs tombés au champ d'honneur à Ghar Ouchetouh.

A l'heure actuelle, des efforts sont déployés pour ouvrir un chemin permettant d'y accéder, a assuré Nawal Boukhabia.

Cette grotte devenue célèbre, creusée à flanc de montagne, au fond d'un ravin près de l'oued Tarchiouine, dont le lit serpente à proximité du village éponyme, est située dans une zone montagneuse et rocheuse, très accidentée, qui nécessite, pour l'atteindre, une marche d'environ 2 km à travers un sentier sinueux et dangereux.

SAÏDA

L'action caritative durant le Ramadhan reflète les plus belles images de cohésion sociale

Les actions caritatives menées par des associations, des institutions religieuses et des bénévoles, dans la wilaya de Saïda durant le mois de Ramadhan, illustrent un fort élan de solidarité envers les personnes démunies et les voyageurs de passage.

Ces bénévoles se mobilisent pour concrétiser des actions et initiatives solidaires au profit des personnes défavorisées et d'autres âgées de la wilaya, afin de les soutenir et les aider en ce mois sacré.

L'activité solidaire des associations s'intensifie particulièrement pendant le mois de jeûne, comme en témoigne leur engagement dans la préparation et la distribution de repas chauds ainsi que de colis alimentaires destinés aux familles dans le besoin et aux gens de passage.

Le comité local du Croissant-Rouge algérien (CRA) a ouvert cinq restaurants d'iftar à travers les communes d'Ain El

Hadjar, Sidi Boubekeur, Youb et Saïda (deux restaurants), afin d'offrir des repas à ces personnes en difficulté. Ce comité mobilise tous ses membres durant le mois sacré pour superviser cette opération, qui commence chaque jour de l'après-midi jusqu'à l'heure de l'iftar.

Selon le président du comité local du CRA, Hadj Omar, "environ 200 personnes en bénéficient quotidiennement", signalant que le comité fait parvenir, chaque jour, 50 repas aux domiciles de personnes âgées et de malades ne pouvant pas se déplacer, notamment à Saïda et Ain El Hadjar. De nombreuses associations et acteurs de la société civile adoptent la même démarche solidaire, à l'instar de l'association "Kafil El Yatim" qui veille chaque année à apporter de la joie aux orphelins en leur offrant des colis alimentaires ainsi que des vêtements de l'Aïd.

D'autres associations et des zaouïas, dont celle de Sidi Blal, les Scouts musulmans algériens (SMA) et le groupe de jeunes bénévoles "Ness El-Kheir", mettent également en œuvre des programmes visant à répondre aux besoins des catégories vulnérables durant ce mois. Les jeunes bénévoles de "Ness El Kheir" contribuent à promouvoir les valeurs de solidarité en ouvrant un restaurant offrant quotidiennement des repas à près de 50 personnes. De nombreux bienfaiteurs de la wilaya de Saïda participent également à ces actions caritatives dans le cadre d'un élan de solidarité envers les plus défavorisés.

Les mosquées, autres lieux d'initiatives solidaires

De son côté, la Direction des affaires religieuses et des wakfs a lancé une vaste campagne de dons dans différentes mos-

quées de la wilaya, en collectant des denrées alimentaires destinées aux personnes dans le besoin, a-t-on indiqué. De nombreux bienfaiteurs se sont engagés, à travers les mosquées, dans cette noble démarche solidaire, afin de permettre à des personnes dans le besoin de jeûner dans de bonnes conditions.

La mosquée "El-Qods" de Saïda constitue un modèle de l'action caritative, en initiant, depuis plusieurs années, des actions de bienfaisance durant le mois de Ramadhan, notamment en collectant des produits alimentaires au profit de personnes défavorisées et des vêtements de l'Aïd pour les orphelins.

Située dans l'îlot Soummam, cette mosquée maintient cette tradition de solidarité grâce à la générosité de bienfaiteurs qui veillent à répondre aux besoins de familles dans le besoin et des orphelins.

AUTOMOBILE

Great Wall Motors choisit Aïn-Defla pour implanter son projet en partenariat avec Cevital



Le constructeur automobile chinois Great Wall Motors a choisi la wilaya d'Aïn-Defla pour implanter son projet automobile, en partenariat avec le groupe privé Cevital.

Après une rencontre jeudi dernier avec le ministre de l'Industrie, la délégation de la société chinoise, accompagnée de son partenaire algérien Sarl GWMA, filiale du groupe Cevital, s'est rendue samedi 22 mars dans la wilaya d'Aïn-Defla, où elle a été reçue par le wali Aïssa Aziz Bouras. La délégation a également visité le site proposé pour la réalisation du projet : le site de l'ancien centre commercial Uno appartenant à Cevital, situé dans la commune d'Aïn-Defla.

Lors de cette réunion entre la délégation chinoise et le wali d'Aïn Defla, en présence du chef de cabinet du wali, du directeur de l'Industrie, du directeur du Commerce ainsi que l'agence locale de l'emploi, « les échanges ont porté sur les visions et idées en vue d'implanter une industrie automobile dans la wilaya d'Aïn Defla, notamment à travers la concrétisation du projet de lancement d'un complexe de production automobile sur le site de l'ancien centre commercial appartenant au groupe Cevital, situé dans la commune d'Aïn Defla », indique un communiqué des services de la wilaya.

« Les représentants de la marque automobile ont exprimé leur choix d'implanter ce projet dans la wilaya d'Aïn Defla en raison de ses atouts, de ses ressources et de son emplacement stratégique, étant un point de passage

majeur entre l'ouest et le centre du pays, ainsi que de la présence d'un réseau routier de qualité, à l'image de l'autoroute Est-Ouest. Tous ces éléments font de cette région un lieu attractif pour accueillir ce projet », lit-on dans le communiqué.

À ce sujet, précise la même source, « le wali Aïssa Aziz Bouras a affirmé que les services de la wilaya, à travers leurs différentes institutions et organismes, mettront à disposition tout le soutien, les facilités et l'accompagnement nécessaires, dans le cadre de la réglementation en vigueur, afin d'assurer la réussite de ce projet, qui contribuera à la création de richesse, à la génération de nouveaux emplois et au dynamisme économique de la wilaya. » « Par la suite, la délégation a visité le site proposé pour la réalisation du projet », conclut le communiqué.

DESSALEMENT D'EAU DE MER

La réalisation de grandes stations dans 6 wilayas à partir de 2026

La réalisation de six (6) grandes stations de dessalement d'eau de mer, d'une capacité de 300.000 m³ chacune, est prévue à partir de l'année 2026, a annoncé, samedi à Alger, un responsable de l'Agence nationale de dessalement de l'eau (ANDE).

Dans une déclaration à l'APS, le chef du département de réalisation des projets au sein de l'ANDE, Brahim Mohamed, a précisé que « ces nouvelles stations, d'une capacité de 300.000 m³ chacune, seront implantées dans les wilayas de Skikda, Jijel, Tizi-Ouzou, Chlef, Mostaganem et Tlemcen ». « Une étude est actuellement en cours pour l'approvisionne-

ment ultérieur de 18 wilayas en eau potable à partir de ces stations », a-t-il fait savoir. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé, fin février dernier depuis la wilaya d'El-Tarf, le lancement en 2026 de nouveaux projets de dessalement d'eau de mer. En marge de l'inauguration de l'usine de dessalement dans la wilaya d'El-Tarf, le président de la République a précisé que « 5 ou 6 nouveaux projets de dessalement d'eau de mer seront lancés en 2026 pour arriver à un taux de couverture de 62% hors nappe phréatique ». Le président de la République avait inauguré récemment quatre usines de

dessalement d'eau de mer dans les wilayas d'El-Tarf (Koudiet Draouche), Boumerdès (Cap Djinet), Tipasa (Fouka) et Oran (Cap Blanc), avec une capacité de production de 300.000 m³/jour chacune et un coût avoisinant 2,4 milliards USD. Une station similaire devrait être inaugurée à Béjaïa (Tighremt-Toudja).

La mise en service de ces cinq installations portera à 19 le nombre total de stations de dessalement dans le pays, augmentant ainsi la capacité de production nationale de 2,2 millions de m³ à 3,7 millions de m³ d'eau/jour, soit l'équivalent de 42% de la demande nationale en eau potable.

FOIRE COMMERCIALE
INTRA-AFRICAINNE
D'ALGER

Lancement de la 2^e édition du Prix de l'édition en Afrique

La Banque africaine d'export-import (Afreximbank) a annoncé, samedi, le lancement de la 2^e édition du Prix de l'édition en Afrique, dont la cérémonie de remise de prix est prévue en septembre prochain à Alger, lors de la 4^e Foire commerciale intra-africaine (IATF), le plus grand événement commercial et d'investissement en Afrique.

"Nexus de l'Afrique créative (Cnex), une initiative de la Banque africaine d'export-import (Afreximbank), invite les éditeurs africains de livres spécialisés à postuler pour la deuxième édition du Prix Canex Book Factory pour l'édition en Afrique, précise la banque dans un communiqué, notant que cette compétition est ouverte aux livres commerciaux publiés par des maisons d'édition domiciliées en Afrique au cours de l'année précédant le Prix et ce, dans une ou plusieurs des langues officielles de l'Union africaine (UA).

Le Prix est destiné à célébrer et à reconnaître les contributions exceptionnelles des éditeurs et des auteurs africains au monde littéraire, souligne la même source, ajoutant que le prix est ouvert aux livres publiés dans une ou plusieurs des langues officielles de l'UA : l'arabe, l'anglais, le français, le portugais, l'espagnol, le swahili et toute autre langue africaine.

A travers une telle initiative, l'Afreximbank compte "mettre en valeur la chaîne de valeur de l'édition et de la littérature en Afrique et à développer les talents littéraires sur le continent et dans sa diaspora".

Les éditeurs intéressés ont jusqu'au 30 avril prochain pour s'inscrire et poster leurs candidatures, informe le communiqué.

"Nous sommes ravis d'annoncer le prix Canex Book Factory 2025 pour l'édition en Afrique. S'appuyant sur le succès de l'édition de l'année dernière, cette initiative historique célèbre l'excellence de l'édition africaine. Grâce au Canex Book Factory, nous voulons mettre en lumière l'énorme contribution des auteurs et des éditeurs africains à l'identité culturelle et à l'économie de l'Afrique", a déclaré Mme Kanayo Awani, vice-présidente exécutive, commerce intra-africain et développement des exportations à l'Afreximbank, citée dans le communiqué.

La Ligue arabe réaffirme son soutien au Liban face aux agressions sionistes

La Ligue arabe réaffirme son soutien au Liban face aux agressions sionistes en cours.

Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheït, a réaffirmé le soutien de l'organisation panarabe au Liban face aux agressions sionistes en cours, et souligné la nécessité d'« une mise en œuvre complète » de l'accord de cessez-le-feu dans le pays.

Aboul Gheït a déclaré, dans un message publié samedi soir sur les réseaux sociaux, qu'il avait informé le ministre libanais des Affaires étrangères, Youssef Rjji, que la Ligue arabe « intensifierait ses contacts internationaux pour mettre fin aux attaques (sionistes) contre le Liban ».

Le secrétaire général de la Ligue arabe a souligné, à cet effet, la nécessité d'« une mise en œuvre complète de l'accord de cessez-le-feu » entre le Liban et l'entité sioniste. Le Liban fait face à des attaques sionistes répétées depuis plusieurs semaines.

Les autorités sanitaires du pays ont annoncé qu'au moins 6 Libanais sont tombés en martyrs et 28 autres blessés



dans de nouvelles frappes aériennes de l'armée sioniste qui ont ciblé samedi soir l'est et le sud du Liban.

Un cessez-le-feu fragile est en vigueur au Liban depuis novembre 2024. Mais

les autorités libanaises ont signalé près de 1.100 violations de l'armée sioniste de la trêve.

En vertu de l'accord de cessez-le-feu, l'entité sioniste était censée se retirer

complètement du sud du Liban, le 26 janvier, mais le délai a été prolongé jusqu'au 26 février. L'armée sioniste occupe toujours 5 positions dans le sud du Liban.

APPEL À DES SANCTIONS INTERNATIONALES :

La Palestine condamne l'extension des colonies sionistes



Le ministère palestinien des Affaires étrangères a vigoureusement dénoncé, dans un communiqué diffusé dimanche, la décision de l'occupation israélienne de reconnaître 13 avant-postes coloniaux comme des colonies indépendantes en Cisjordanie occupée. Cette décision, qui s'inscrit dans le cadre de la politique expansionniste d'Israël, vise à augmenter la superficie de ses territoires au détriment des terres palestiniennes, une démarche que la diplomatie palestinienne considère comme un rejet flagrant des résolutions internationales. L'occupation israélienne, selon le

ministère palestinien, ne fait qu'intensifier ses actions agressives sur le terrain, en particulier ces dernières semaines, dans une tentative délibérée d'annexer définitivement la Cisjordanie. Ces nouvelles mesures viennent s'ajouter à un contexte déjà tendu, où les autorités israéliennes continuent de multiplier les violences contre les Palestiniens. L'objectif, selon les autorités palestiniennes, est clair : terroriser les civils palestiniens afin de les contraindre à fuir leurs terres et leurs maisons. Le ministère palestinien des Affaires étrangères a ainsi souligné l'urgence de cette situa-

tion et l'escalade des actions israéliennes qui visent à effacer toute présence palestinienne dans ces régions occupées. La politique israélienne de colonisation, qui s'intensifie depuis plusieurs années, continue d'être une source de tensions. Elle compromet toute possibilité de paix et d'une solution à deux États, que la communauté internationale continue de soutenir comme voie pour résoudre le conflit israélo-palestinien.

Le ministère a appelé la communauté internationale à prendre des mesures concrètes contre l'occupation israélienne. En particulier, il a demandé l'imposition de sanctions dissuasives pour contraindre Israël à cesser ses violations des droits des Palestiniens et à mettre fin à son expansion coloniale.

La diplomatie palestinienne insiste sur le fait que la communauté internationale doit non seulement dénoncer ces pratiques, mais également agir pour obliger Israël à respecter les résolutions de l'ONU et les principes du droit international.

Israël, pour sa part, reste intransigeant dans sa politique de colonisation, qu'il considère comme légitime, malgré l'opposition de la Palestine et des grandes puissances mondiales. Le ministère palestinien a mis en garde contre le danger de laisser ces violations impunies, soulignant qu'elles alimentent davantage la violence et l'in-

justice dans la région. Les dirigeants palestiniens rappellent que la reconnaissance internationale des droits des Palestiniens et l'imposition de sanctions contre l'occupation israélienne sont des mesures nécessaires pour mettre fin à cette « guerre d'extermination », comme l'appelle le ministère des Affaires étrangères palestinien. Ils appellent à une pression accrue de la communauté internationale pour stopper cette politique de colonisation avant qu'il ne soit trop tard. L'aggravation de la situation en Cisjordanie, notamment dans des régions comme Hébron et Jérusalem-Est, ne fait qu'exacerber les tensions et rendre la cohabitation entre Palestiniens et Israéliens de plus en plus difficile. Les Palestiniens, déjà confrontés à des conditions de vie difficiles sous occupation, voient leurs terres et leur souveraineté de plus en plus menacées. Le ministère a également souligné la nécessité de renforcer l'unité palestinienne face à cette situation. Les efforts pour mettre fin à l'occupation doivent être soutenus par une solidarité internationale et une pression diplomatique accrue. La résolution du conflit, selon les autorités palestiniennes, dépend de l'engagement mondial à imposer des mesures concrètes pour contraindre Israël à cesser ses violations des droits humains et à reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien.

MONDIAL 2026

Les Verts reprennent l'entraînement à Sidi Moussa

La sélection algérienne de football, sous la houlette de l'entraîneur Vladimir Petkovic, a repris le chemin de l'entraînement samedi soir au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision de son match face à son homologue du Mozambique, prévu mardi au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou (22h00) pour le compte de la sixième journée du groupe G des qualifications de la Coupe du monde 2026, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel.

Pour cette séance, le sélectionneur a réparti son groupe en deux. Les titulaires du match face au Botswana, disputé la veille, ont suivi un entraînement spécifique en salle sous la supervision du préparateur physique Paolo Rongoni, alors que le reste de l'effectif s'est entraîné normalement sur le terrain, précise la FAF.

La sélection algérienne avait remporté une belle et importante victoire en déplacement face à son homologue du Botswana sur le score de (3-1), lors de la 5e journée du groupe G, disputée vendredi au stade «Obed Itani Chilume» de Francistown. Cette belle victoire a permis à l'Algérie de prendre la tête du groupe G à égalité de points avec le Mozambique (12 pts), mais avec une meilleure



différence de buts pour les Verts (+6). La Guinée (7 pts) occupe la troisième place devant l'Ouganda et le Botswana (6 pts), alors que la Somalie ferme la marche avec 1 point au compteur. Lors de la sixième journée

prévue mardi, l'Ouganda sera opposé à la Guinée, alors que le Botswana recevra la Somalie. Pour rappel, les premiers des neuf groupes en lice seront automatiquement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026.

Les quatre meilleurs deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la Fédération internationale (FIFA).

LIGUE 2 AMATEUR DE FOOTBALL

Le RCK et l'USMH se relancent

Le RCK et l'USMH se relancent dans la lutte pour l'accession en Ligue 1 Mobilis. L'USM El Harrach (Centre Est) et le RC Kouba (Centre Ouest), vainqueurs respectifs devant l'AS Khroub (2-1) et l'ES Ben Aknoun (1-0), à l'occasion de la 24e journée de la Ligue 2 amateur de football disputée samedi, ont réduit leur retard sur les leaders des deux poules à six journées de la fin de saison, qui s'annonce palpitante dans la course à l'accession.

Première défaite pour l'ESBA

Dans la poule Centre Est, l'USM El Harrach (2e, 52 pts) n'a pas raté l'occasion de revenir à deux longueurs du

leader le MB Rouissat (54 pts) battu en déplacement chez la JS Bordj Menaïel (14e, 27 pts). A la faveur de ce succès obtenu dans le temps additionnel (90e+7e), les Harrachis entretiennent plus que jamais l'espoir de revenir sur le MB Rouissat, avant la délibération de la commission de discipline de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) concernant la rencontre opposant le MB Rouissat à l'USM El-Harrach. Pour sa part, la JS Bordj Menaïel a obtenu une précieuse victoire dans la lutte pour le maintien, mais reste tout de même bloquée dans le bas du classement. Toujours dans la lutte pour le maintien, l'Olympique

Magrane (15e, 19 pts) a hypothéqué ses chances de survie, en concédant une nouvelle défaite contre le HB Chelghoum Laïd (10e, 30 pts), qui s'éloigne de la zone de relégation, alors que l'IRB Ouargla (13e, 28 pts) a fait le chemin inverse après sa défaite à domicile (0-2) face à la JSD Jijel (5e, 35 pts). Dans la poule Centre-Ouest, le RC Kouba (2e, 46 pts) a également réduit son retard sur l'ES Ben Aknoun (51 pts), en infligeant au leader sa première défaite de la saison après 23 journées d'invincibilité. Grâce à ce succès, les Koubéens ont ramené l'écart à cinq points et gardent un mince espoir dans la course à l'accession à six journées de la fin de saison. Dans la lutte pour le maintien, le lanterne rouge, le SC Mécheria (16e, 12 pts) s'est incliné face à l'ESM Koléa (7e, 33 pts), alors que les deux autres équipes relégables : le MCB Oued Sly (15e, 23 pts) et le GC Mascara (13e, 26 pts) ont réussi à obtenir de précieuses victoires, respectivement, devant l'ASM Oran et la JS El-Biar sur le même score (1-0). De son côté, le SKAF Khemis Miliana (13e, 26 pts) a été battu par le WA Mostaganem (0-4) et se retrouve à égalité avec le premier relégable, à savoir, le GC Mascara. Dans les dernières rencontres de la poule Centre-Ouest, la JSM Tiaret (4e, 36 pts) a battu (1-0) le MC Saïda (10e, 31 pts), alors que et le NA Hussein-Dey (5e, 35 pts) a dominé l'US Béchar Djedid (4-0).

ALGÉRIE-MOZAMBIQUE Les tickets du match déjà vendus



Les tickets du match Algérie-Mozambique comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 2026 sont tous vendus.

En moins de quatre heures de temps, les 40.000 tickets mis en vente ont été acquis sur la plateforme numérique qui a été ouverte samedi à 10 heures, selon la direction de l'EGCSTO Stade Hocine Aït-Ahmed. C'est dire l'engouement que suscite derrière eux les Verts, vainqueurs (3-1) vendredi du Botswana à Francistown, grâce, notamment, à un doublé d'Amoura.



ARMAGEDDON



21h25

TMC

Un astéroïde fonce vers la Terre et menace de la détruire dans une gigantesque explosion. La NASA cherche désespérément une solution pour éviter la catastrophe. L'agence se décide à mettre en place une opération de la dernière chance : envoyer une équipe sur l'astéroïde pour y enfouir une bombe nucléaire en plein cœur. Harry Stamper, spécialiste en forage pétrolier, dirigera la mission, entouré d'une demi-douzaine d'hommes.

MARIE-ANTOINETTE : L'AFFAIRE DU COLLIER



21h10

CANAL+

Après avoir appris la maladie incurable du dauphin, Marie-Antoinette sombre dans la dépression. Pendant ce temps, Nicolas de La Motte envoie depuis Londres une lettre de chantage menaçant de publier les correspondances privées de la reine. De son côté, Louis XVI prépare une série de réformes visant à renflouer les caisses du royaume. Le roi s'attend à un rude combat politique avec une partie du Parlement.

APRÈS LA NUIT



21h10

2

Le corps de Camille est trouvé sur la plage. La jeune femme s'est suicidée. De retour en ville pour assister aux obsèques de Camille, Nafissa échappe de justesse à une nouvelle agression à son domicile en pleine nuit. Elle riposte et parvient à se défendre en blessant violemment avec un couteau son agresseur qui parvient à s'enfuir. Un scooter est abandonné devant le domicile de la kiné. Karine et Romain arrêtent Jordan, son propriétaire, et son complice Antoine, le fils du maire. Les deux enquêteurs pensent que Jordan voulait imiter le violeur en série.

LES PROMESSES



21h05

3

Maire d'une ville du 93, Clémence livre avec Yazid, son directeur de cabinet, une bataille acharnée pour sauver le quartier des Bernardins, une cité minée par l'insalubrité et les marchands de sommeil.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

HOMEFRONT



21h00

W9

Suite à un drame survenu lors d'une transaction de drogue, un ancien agent de la DEA vit retiré dans une ville tranquille de Louisiane, avec sa fille. Un jour, l'adolescente, qui subit les réprimandes d'un garçon à l'école, lui donne un coup de poing. L'oncle du garçon s'avère être le dangereux chef d'une bande de narcotrafiants. L'ex-agent, soudain impliqué, décide de reprendre les armes pour protéger sa fille et débarrasser la ville des malfaiteurs et de son baron de la drogue.

LES COMBATTANTES, GARDIENNES DE L'AMAZONE



21h05

5

L'actrice Julie de Bona et la naturaliste Perrine Crosmary se lancent dans un périple le long du fleuve Amazone, à la rencontre de ceux qui y vivent. Plus précisément, ce sont des femmes qui luttent pour protéger le fleuve que les deux aventurières viennent rencontrer. Pollué et asséché, l'état du fleuve met en péril le mode de vie de nombreuses personnes. Au Pérou, Julie et Perrine débutent leur voyage dans une ville isolée au cœur de la jungle, où elles font la connaissance d'une adolescente qui utilise les réseaux sociaux pour lancer l'alerte sur ces problèmes environnementaux et politiques.

CRIMES

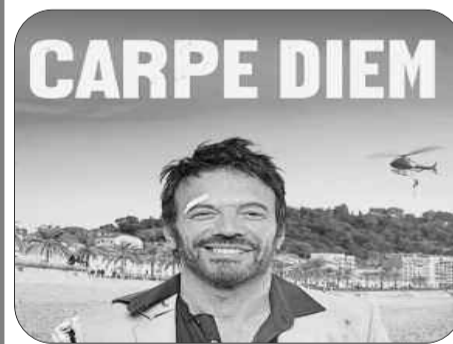


21h10

N2J

Le Gang des barbares. Le 21 janvier 2006, Ruth et Didier Halimi racontent à la police que leur fils Ilan est retenu en otage. Une rançon est exigée. Pendant trois semaines, ils vont tout tenter pour négocier avec les ravisseurs ; en vain. Le jeune homme a été tondu, poignardé, brûlé puis abandonné près d'une gare dans l'Essonne • Le tueur de vieilles dames. Le 5 octobre 1984, les enquêteurs de la PJ découvrent le corps sans vie d'Anna Ponthus, 83 ans, dans son appartement de la rue Saulnier, dans le 9e arrondissement de Paris. Elle a été étranglée. La chasse à l'homme durera trois ans et coûtera la vie à plusieurs femmes âgées.

CARPE DIEM



21h05

TF1

Tom est dans la tourmente. Peters Marks a été découvert mort asphyxié dans sa voiture et l'avocat est la dernière personne à l'avoir rencontré vivant. Avec l'aide de Sigourney et Simon, il tente de réunir des preuves de son innocence. En parallèle, il prend en charge la défense de Nour Samaan, une employée d'un riche Russe, Vadim Dimitrov, dont elle s'accuse de l'assassinat. La femme l'aurait poignardé sur son yacht alors qu'il cherchait à l'agresser sexuellement.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	05:19
Dohr	12:54
Asr	16:24
Maghreb	19:07
Icha	20:26

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ :

DES ONG DÉNONCENT L'INTENSIFICATION DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

L'intensification des violations des droits de l'homme au Sahara occidental occupé a été dénoncée, ce week-end à Genève, par des ONG, soutenant que ces violations reflétaient une politique permanente de répression des militants sahraouis en faveur de l'autodétermination, conséquence de l'absence de mécanisme indépendant de suivi des droits humains dans ces territoires occupés par le Maroc.

Le Conseil international pour le soutien à des procès équitables et aux droits de l'homme (ICSFT) s'est alarmé de la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, affirmant que l'absence d'un mécanisme indépendant de surveillance des droits humains a permis la poursuite des violations graves et systématiques commises par l'occupant marocain.

Dans une déclaration lue par le défenseur sahraoui des droits humains, Hassana Moulay Dahy, devant le Conseil des droits de l'homme qui tient sa 58e session, cette organisation a dénoncé «l'incapacité» des Nations unies à mettre en place un mécanisme indépendant de surveillance des droits humains au Sahara occidental, jugeant cette lacune «inacceptable».

En effet, la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso) est la seule mission moderne de maintien de la paix de l'ONU n'ayant pas de mandat relatif aux droits humains.

L'ONG a appelé, à ce titre, le Conseil des droits de l'homme à «prendre ses responsabilités» et à «mettre en œuvre des mesures concrètes pour garantir un suivi indépendant» de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental.

«L'obtention de la justice pour le peuple sahraoui exige un véritable engagement international», a-t-elle ajouté.

Déplorant «le silence» de la communauté internationale vis-à-vis de la situation au



Sahara occidental occupé, l'ICSFT a souligné que l'occupant marocain continue de bloquer l'accès à ce territoire aux observateurs indépendants, y compris au Haut-Commissariat aux droits de l'homme, malgré les appels répétés des organes onusiens à renforcer la coopération.

Pour cette organisation, le blocage des mécanismes internationaux de surveillance des droits de l'homme porte atteinte non seulement à la crédibilité des Nations unies, mais laisse également le peuple sahraoui sans aucune protection contre de graves violations de ses droits fondamentaux.

«Ces violations surviennent alors qu'un blocus strict est imposé à ce territoire, empêchant les journalistes indépendants et les observateurs internationaux d'accéder aux territoires occupés», a fait

remarquer l'ONG. De son côté, l'activiste Yakouta Mokhtar qui a lu une déclaration au nom du Service international pour les droits de l'homme (ISHR), a condamné la poursuite de l'occupation marocaine du Sahara occidental, mettant en garde contre «la multiplication des graves violations des droits humains en l'absence de surveillance internationale efficace».

Selon cette organisation de défense des droits humains, la poursuite de l'occupation illégale du Sahara occidental reflète «l'échec flagrant» de la communauté internationale à mettre fin à la colonisation du territoire et à protéger les droits humains.

«Les Sahraouis, y compris les militants et les défenseurs des droits humains, sont systématiquement réprimés, simplement pour avoir revendiqué leurs droits légitimes, tandis que les résolutions inter-

nationales relatives à l'exercice de leur droit à l'autodétermination restent gelées et non appliquées», a-t-elle déploré.

Des cas de détention arbitraire, de torture, de disparitions forcées, de discrimination raciale, ainsi que de privation systématique des libertés et de pillage des ressources naturelles du Sahara occidental, exacerbant davantage les souffrances du peuple sahraoui sous occupation, ont été documentés, a-t-elle ajouté.

Elle a rappelé, dans ce contexte, que les autorités marocaines d'occupation continuent, depuis 2015, d'interdire au Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies d'accéder aux territoires occupés, considérant cette interdiction comme «la preuve du manque de coopération du Maroc» avec la communauté internationale.

«Cela a permis au Maroc d'intensifier ses violations sans aucune surveillance», a-t-elle regretté. L'ONG a estimé, en effet, que le «mépris» affiché par la communauté internationale vis-à-vis de la situation au Sahara occidental «sape la crédibilité des Nations unies dans la protection des droits humains et encourage l'occupation marocaine à poursuivre ses violations en toute impunité». L'ISHR a appelé, à ce titre, le Conseil des droits de l'homme à «prendre des mesures strictes pour garantir que le Maroc respecte ses obligations internationales» et à «permettre aux mécanismes de l'ONU d'accéder aux territoires occupés, tout en protégeant les défenseurs des droits humains sahraouis des représailles».

Elle a exigé, à l'occasion, la libération «immédiate et inconditionnelle» de tous les prisonniers politiques sahraouis, la fin de l'exploitation illégale des ressources de la région et l'imposition de sanctions aux entreprises impliquées dans ces violations.

CULTURE :

LE GROUPE «DJMAWI AFRICA» GALVANISE LE PUBLIC ALGÉROIS

Le groupe de musique «Djmawi Africa» a animé samedi un concert ouvert sur plusieurs genres de musique traditionnelle, devant un public nombreux, venu apprécier la diversité musicale dans une ambiance euphorique.

Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riad-El Feth (Oref) dans le cadre du programme d'animation artistique de l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger pour le mois de Ramadhan, le spectacle a drainé un public de fans, pour la plupart des jeunes, qui ont chaleureusement applaudi les membres du groupe sitôt apparus sur scène.

Ouvrant le bal de cette soirée avec une chanson en solidarité avec le peuple

palestinien dans son combat contre l'occupant sioniste, le groupe a suscité une grande émotion dans une salle comble. Puisant dans les racines musicales traditionnelles algériennes et africaines, la formation a déroulé un répertoire éclectique dans un mélange harmonieux de traditions musicales diverses.

Affichant une grande complicité incitant au déhanchement, les musiciens ont fait, durant deux heures et demi de temps, l'étendue de leurs talents respectifs, en rendant des titres, repris en chœur dans une ambiance euphorique.

Avec Abdou Kessouri à la guitare électrique, Amine Lamari et Aissam Bosli (chant), Fethi Nadjem (violon), Kouceyla

Adjrad (saxophone) ou encore Nazim Ziad (batterie), le groupe a revisité des titres phares tirés de sa riche discographie, notamment «Amchi», son dernier album studio sorti en 2021.

Le groupe a enchaîné avec de nouveaux titres notamment «Roukha», contenus dans son album en projet, en reprenant des standards de la musique populaire algérienne comme «Aissawa».

Fondé en 2004 à Alger, Djmawi Africa se distingue par son style musical alliant plusieurs genres comme le rock, le chaâbi et le gnaoui. Avec cinq albums en 20 ans d'activité, le groupe s'est produit sur de nombreuses scènes en Algérie et à l'étranger.

ACCIDENTS DE LA ROUTE :

**6 morts
et 208 blessés
en 24 heures**

Six (6) personnes sont décédées et 208 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le territoire national, indique jeudi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Constantine avec 3 morts et 2 blessés, dans deux accidents distincts, le premier a fait 2 morts et un blessé suite à une collision entre un véhicule léger et camion semi-remorque sur l'autoroute Est-Ouest, menant vers la wilaya de Skikda, alors que le deuxième a fait un mort et un blessé, suite à une collision entre deux camions sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la daïra de Zighoud-Youcef, précise la même source.